



## REPORTING FINANCIER #7

---



## REPORTING FINANCIER #7 31 mars 2021



## REPORTING FINANCIER #7

### SOMMAIRE

<b>PREAMBULE.....</b>	<b>3</b>
1. PREAMBULE .....	4
2. LA BANQUE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE.....	5
2.1. Pourquoi avoir créé cette structure ?.....	5
2.2. Nos engagements .....	5
2.3. Utilisation de votre épargne .....	5
2.4. Comment fonctionne la Banque de la Transition Energétique et comment garantir l'affectation de l'épargne vers le financement des projets de transition énergétique ? .....	6
2.5. Quand est publié ce reporting financier ?.....	6
<b>BILAN FINANCIER DEPUIS LE LANCEMENT DE LA BANQUE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE.....</b>	<b>7</b>
3. VOTRE EPARGNE.....	8
3.1. Taux de transformation de votre épargne.....	8
3.2. Evolution de la collecte d'épargne .....	9
3.3. Production du mois et ventilation par produit d'épargne.....	9
4. LES CREDITS .....	10
4.1. Evolution des crédits accordés.....	10
4.2. Répartition des crédits accordés par typologie de projet.....	10
<b>PROJETS FINANCES PAR BP AURA AVANT LA CREATION DE LA BANQUE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE .....</b>	<b>13</b>
5. RAPPEL.....	14
5.1. Alors même que la Banque de la Transition Energétique a été créée le 15 septembre 2020, pourquoi il y a-t-il des programmes financés antérieurement ?.....	14
6. LES CREDITS BP AURA.....	14
6.1. Répartition des crédits accordés par typologie de projet.....	14
6.2. Répartition des crédits énergies renouvelables par type d'énergie.....	15
6.3. Répartition de la puissance installée par type d'énergie.....	16



# PREAMBULE



## REPORTING FINANCIER #7

---

### I. PREAMBULE



*Chères Epargnantes, chers Epargnants,*

*Ce reporting à fin mars marque les 6 mois d'existence de la Banque de la Transition Énergétique avec le franchissement de deux seuils symboliques : celui des 100 millions d'euros pour l'épargne collectée et celui des 50 millions pour les crédits octroyés.*

*Une grande satisfaction pour nous est que nous finançons beaucoup de petits projets diffus sur le territoire, de montants unitaires parfois modestes, mais qui participent en profondeur à la transition énergétique de notre territoire.*

*C'est cela la vocation de la Banque de la Transition Énergétique : accompagner tous nos clients vers la transition, en leur apportant non seulement des solutions de financement, mais aussi des solutions opérationnelles (études, diagnostics, installation, ...) grâce au réseau de partenaires de qualité que nous sommes en train de constituer.*

*Encore merci de votre confiance ; je vous prie de bien vouloir agréer l'expression de ma sincère considération,*

*PS : N'hésitez surtout pas à nous contacter via notre [formulaire en ligne](#) pour me faire part de vos remarques et suggestions ou pour me questionner sur les éléments de ce rapport.*

- Pierre-Henri **GRENIER** -

Directeur Exécutif de la Banque de la Transition Énergétique



## REPORTING FINANCIER #7

---

## 2. LA BANQUE DE LA TRANSITION ÉNERGETIQUE

### 2.1. Pourquoi avoir créé cette structure ?

Notre région est riche d'acteurs et de solutions pour répondre à l'urgence climatique. En créant la Banque de la Transition Énergétique le 15 septembre 2020, la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes accompagne ces derniers pour assurer le développement de la transition énergétique, écologique et environnementale sur la région Auvergne-Rhône-Alpes.

### 2.2. Nos engagements

Les engagements fondateurs de la Banque de la Transition Énergétique sont :

- **Traçabilité** : nous vous garantissons la traçabilité de l'utilisation de votre épargne verte vers des projets identifiables de transition énergétique. Pour connaître les modalités de traçabilité et d'utilisation de votre épargne, [rendez-vous sur la FAQ](#).
- **Circuit court du financement** : nous favorisons le lien entre épargnants et porteurs de projets énergétiques en région. L'épargne régionale finance des projets régionaux.
- **Territorialité** : les programmes financés par votre épargne se situent sur la région Auvergne-Rhône-Alpes, les Hautes-Alpes, Alpes-de-Haute-Provence et Corrèze. La seule exception est l'accompagnement hors territoire de porteurs de projet ou d'entreprises de la région. Vous voulez en savoir plus sur la territorialité : [rendez-vous sur la FAQ](#).
- **Démarche partenariale** : notre objectif est de dépasser notre seul métier de financeur et, pour cela, nous nous appuyons sur un réseau de partenaires susceptibles de proposer des offres de transition énergétique (EnR, rénovation...) à nos clients intéressés.

### 2.3. Utilisation de votre épargne

Les crédits qu'une banque octroie proviennent pour leur très grande part du remplacement de l'épargne collectée. C'est ce qu'on appelle la « transformation bancaire ».

L'argent qu'une banque prête, c'est le vôtre !



## REPORTING FINANCIER #7

---

### 2.4. Comment fonctionne la Banque de la Transition Energétique et comment garantir l'affectation de l'épargne vers le financement des projets de transition énergétique ?

La Banque de la Transition Energétique est une marque de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes (BP Aura) ; c'est donc bien la BP Aura qui porte les encours d'épargne et les crédits octroyés.

En revanche, à la différence d'une épargne classique logée à BP Aura, l'épargne « transition énergétique » est centralisée tous les mois dans une structure dédiée, pour servir au refinancement de projets de transition énergétique.

En cas d'excédent de la collecte d'épargne sur le volume des crédits financés, le solde est placé dans un compte courant auprès de BP Aura. En sens inverse, si les crédits excèdent l'épargne, alors c'est BP Aura qui refinance la différence.

C'est ce montage innovant qui permet de garantir l'affectation de l'épargne vers des projets de transition énergétique. Ce reporting financier mensuel vous permet de suivre en toute transparence l'équilibre entre épargne collectée et financements accordés. En complément, retrouvez les programmes ENR financés sur notre [site internet](#).

### 2.5. Quand est publié ce reporting financier ?

Compte tenu des délais de traitement, le reporting financier sort **30** jours après la clôture comptable du mois concerné. Ce 6<sup>ème</sup> reporting est donc arrêté au **31 mars 2021**.



# **BILAN FINANCIER DEPUIS LE LANCEMENT DE LA BANQUE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE**

*Rappel : La Banque de la Transition Énergétique a été lancée le 15 septembre 2020*



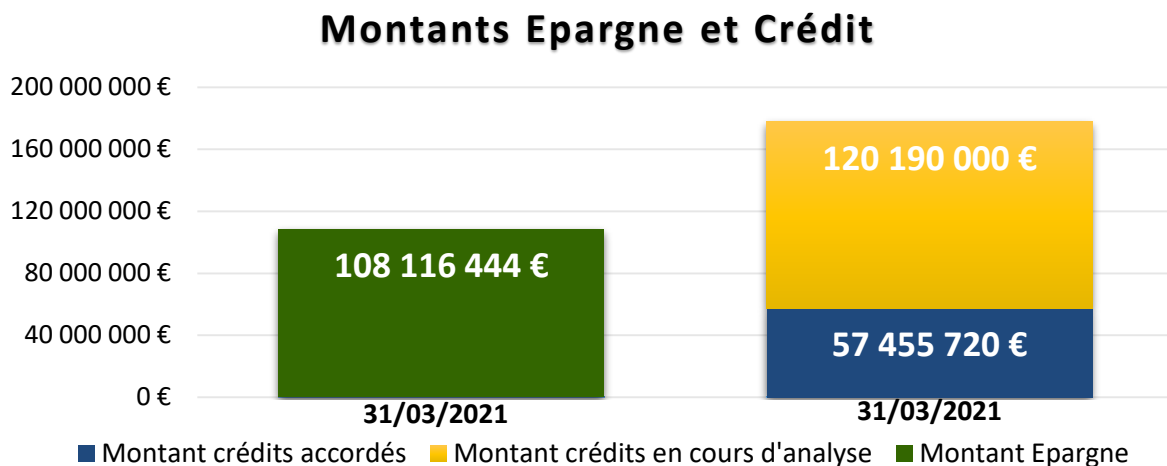
## REPORTING FINANCIER #7

### 3. VOTRE EPARGNE

#### 3.1. Taux de transformation de votre épargne

Le taux d'utilisation de votre épargne au **31 mars 2021** est stable et se retrouve à : **53%**. En effet, vous avez placé **108 116 444 €** sur les produits d'épargne transition énergétique ce qui nous a permis de financer **57 455 720 €** de crédits.

A la vue du nombre de demandes de financement que nous recevons chaque mois, ce taux devrait continuer à augmenter au fil de l'année à mesure que les dossiers en cours d'instruction se débloquent. Il est normal de constater un temps de latence (souvent de plusieurs mois) entre le début de l'étude d'un projet et son financement, sachant qu'une partie des dossiers étudiés peuvent au final ne pas être financés par la Banque de la Transition Energétique, soit parce qu'ils ne présentent pas une solidité financière suffisante, soit parce qu'ils sont financés par d'autres établissements de crédit.



Il y a plus d'épargne collectée que de crédits financés : comment est utilisée mon épargne en attendant ?

Votre épargne, si elle n'est pas encore utilisée à date, le sera dans les prochains mois et permettra de financer les crédits qui sont en cours d'étude. En attendant, votre épargne est placée temporairement à la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes et sert à financer d'autres projets du territoire, mais pas forcément liés à la transition énergétique.

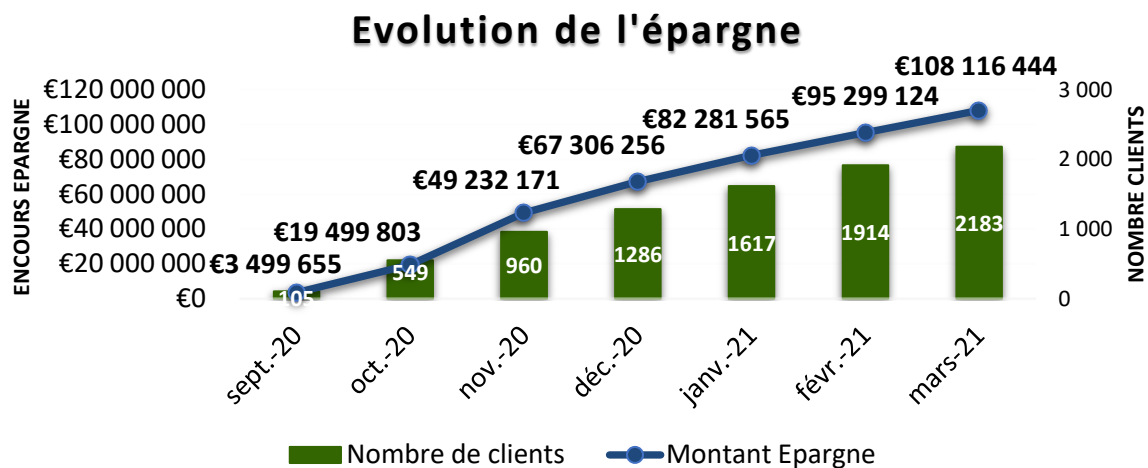




## REPORTING FINANCIER #7

### 3.2. Evolution de la collecte d'épargne

La collecte d'épargne verte et traçable proposée par la Banque de la Transition Energétique continue à être très dynamique et nous vous en remercions !



### 3.3. Production du mois et ventilation par produit d'épargne

La collecte du mois a de nouveau été réalisée sur les livrets d'épargne classiques par des clients particuliers, notamment par nos clients sociétaires, et sur l'épargne des clients professionnels.

	Cumul Epargne M-I	Collecte du mois	Retraits du mois	Cumul Epargne M
Livret Transition Energétique	17 548 029 €	5 119 530 €	-1 501 940 €	21 165 618 €
Livret Transition Energétique Sociétaire	66 709 238 €	13 163 879 €	-4 616 681 €	75 256 436 €
Livret Développement Durable et Solidaire <sup>1</sup>	113 885 €	39 908 €	-10 376 €	143 418 €
Compte à Terme Transition Energétique	10 927 972 €	623 000 €	0 €	11 550 972 €
<b>TOTAL</b>	<b>95 299 124 €</b>	<b>18 946 316 €</b>	<b>-4 256 920 €</b>	<b>108 116 444 €</b>

<sup>1</sup> Nous proposons à nos clients la possibilité d'affecter la part non centralisée du LDDS à la Caisse des Dépôts et Consignations vers la transition énergétique en Auvergne-Rhône-Alpes.

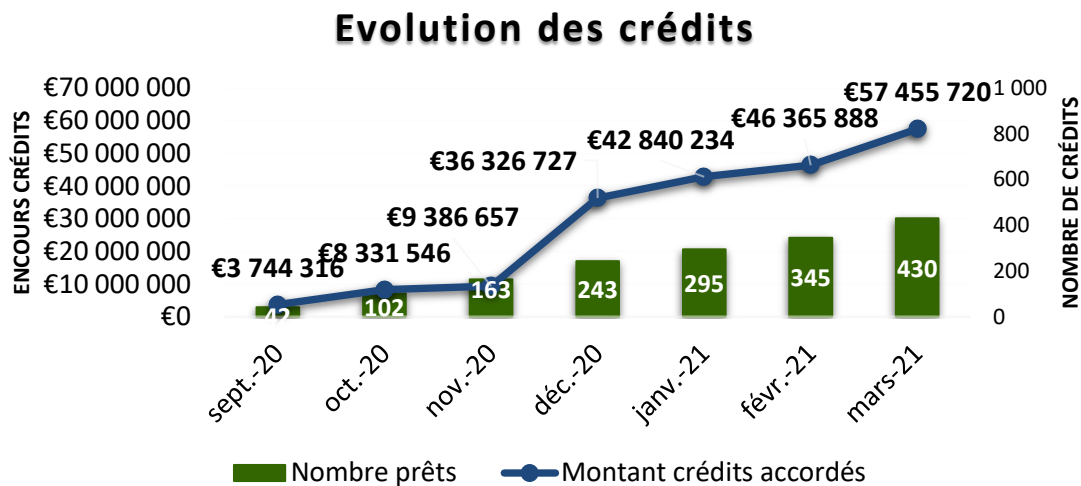


## REPORTING FINANCIER #7

### 4. LES CREDITS

#### 4.1. Evolution des crédits accordés

Comme pour l'épargne, les crédits dédiés à la transition énergétique se développent bien avec **57 455 720 €** accordés au 31 mars 2021.



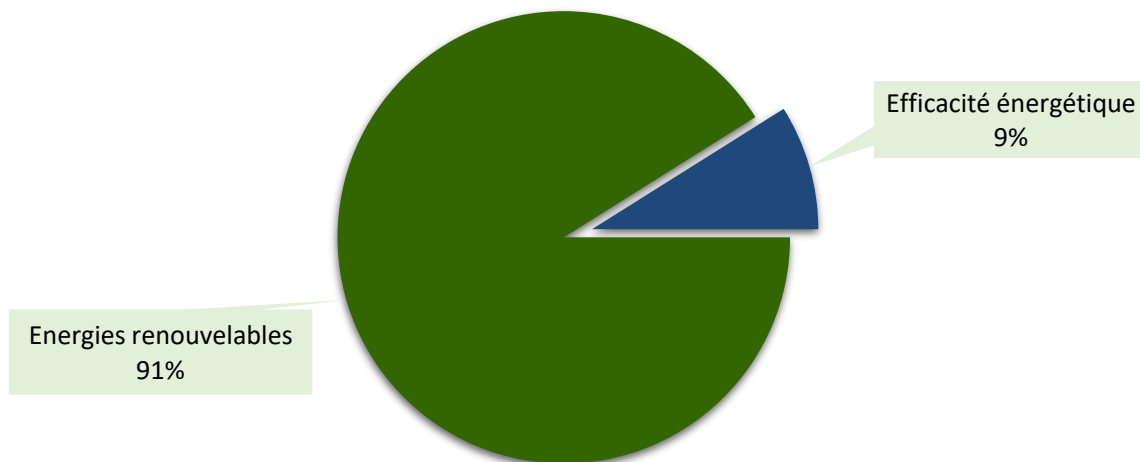
#### 4.2. Répartition des crédits accordés par typologie de projet

Les crédits sur les énergies renouvelables sont de nouveau les plus gros consommateurs de votre épargne. En effet, **91%** de votre épargne utilisée l'a été pour financer des programmes d'énergies renouvelables et **9%** pour l'efficacité énergétique.

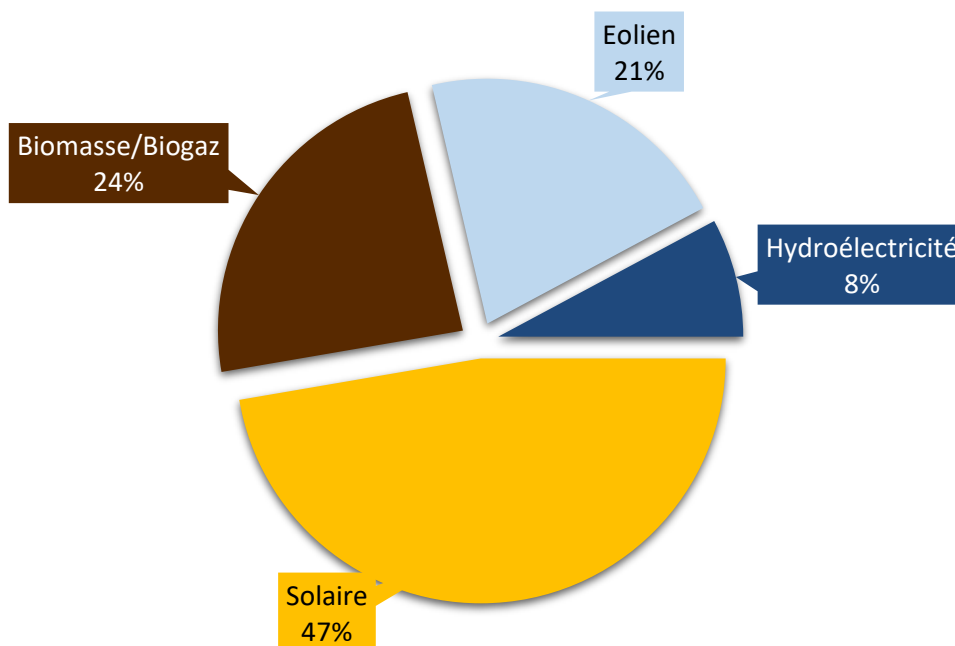
Nous avons principalement financé des projets de centrales photovoltaïques ce mois-ci, ainsi qu'un important réseau de chaleur en biomasse.

Retrouvez les [principaux programmes financés](#) sur notre site internet.

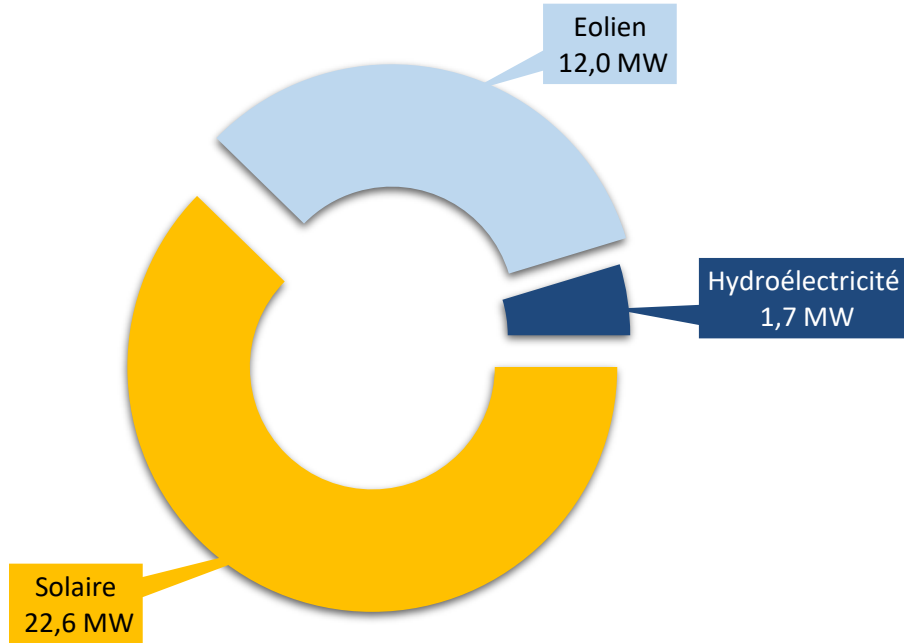
## Répartition des crédits par typologie



## Montant crédits EnR accordés



## Puissance installée par type d'énergie



### Tableau de synthèse de la production de crédit du mois :

	Cumul Crédits M-I	Crédits accordés sur le mois	Remboursement du mois	Cumul Crédit M
Energies renouvelables	42 232 931 €	10 363 800 €	-269 659 €	52 327 071 €
Efficacité énergétique	4 112 957 €	1 071 928 €	-76 237 €	5 108 648 €
Autres	20 000 €	0 €	0 €	20 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>46 365 888 €</b>	<b>11 435 728 €</b>	<b>-345 896 €</b>	<b>57 455 720 €</b>



**PROJETS  
FINANCES PAR BP  
AURA AVANT LA  
CREATION DE LA  
BANQUE DE LA  
TRANSITION  
ENERGETIQUE**



## REPORTING FINANCIER #7

---

### 5. RAPPEL

#### 5.1. Alors même que la Banque de la Transition Énergétique a été créée le 15 septembre 2020, pourquoi il y a-t-il des programmes financés antérieurement ?

La Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes a déjà financé des programmes de transition énergétique par le passé. La création de la Banque de la Transition Énergétique, par sa capacité de collecte d'épargne verte et la constitution d'une équipe dédiée, va permettre d'amplifier fortement cette dynamique.

L'épargne nouvelle collectée grâce à la Banque de la Transition Énergétique n'a pas vocation à refinancer ces crédits, qui avaient déjà été financés par d'autres sources d'épargne collectées par BP Aura avant le lancement de la Banque de la Transition Énergétique.

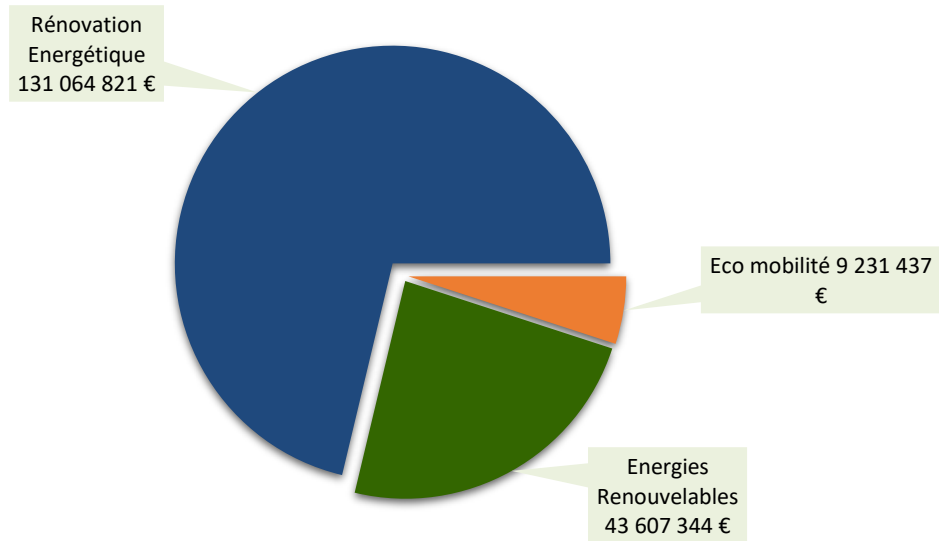
### 6. LES CREDITS BP AURA

#### 6.1. Répartition des crédits accordés par typologie de projet

Avant le 15 septembre 2020, la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes a financé près de **184** millions d'euros de crédits transition énergétique depuis **2006**. La rénovation énergétique est l'axe principal avec **71%** de la production de crédit transition énergétique, suivi par les énergies renouvelables avec **24%** et enfin l'éco-mobilité avec **5%**.

## Répartition des crédits par typologie de projet

*avant la création de la Banque de la Transition Energétique*



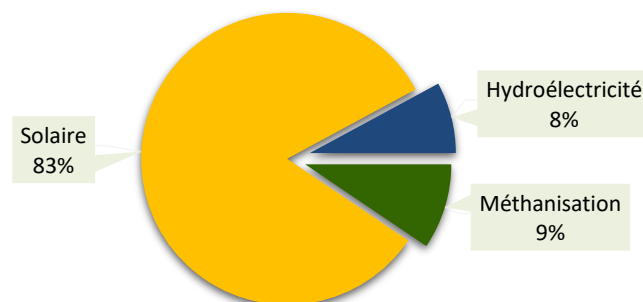
## 6.2. Répartition des crédits énergies renouvelables par type d'énergie

Les crédits énergies renouvelables octroyés avant le 15 septembre 2020 ont principalement financé l'installation de panneaux photovoltaïques qui représente 83% de ces financements. La méthanisation représente quant à elle 9% et l'hydroélectricité 8%.

Ces chiffres s'expliquent principalement par un potentiel solaire important de notre région du fait d'un ensoleillement favorable.

### Répartition des crédits énergies renouvelables par type d'énergie

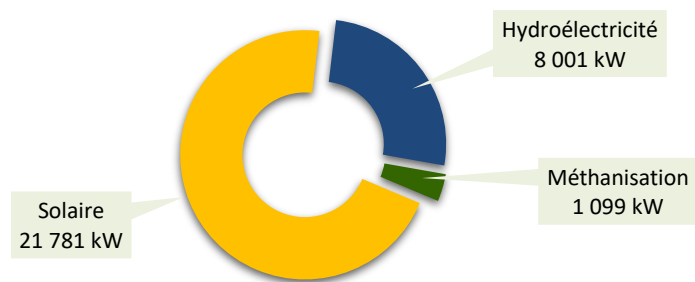
*avant la création de la Banque de la Transition Energétique*



### 6.3. Répartition de la puissance installée par type d'énergie

En lien avec les financements, les capacités de production d'énergie portent principalement sur l'énergie solaire avec **21 781 kW** de puissance installée, suivi par l'hydroélectricité avec **8 001 kW** et la méthanisation avec **1 099 kW**.

#### **Puissance installée par type d'énergie** *avant la création de la Banque de la Transition Energétique*





**BANQUE DE LA  
TRANSITION  
ÉNERGÉTIQUE**   
par Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes

[www.banquetransitionenergetique.bpaura.fr](http://www.banquetransitionenergetique.bpaura.fr)

